



FEDERATION FRANÇAISE DE BASKET- BALL

COMITE DRÔME-ARDECHE DE BASKET- BALL

Immeuble CIME – numéro 17

471 Avenue Victor Hugo – 26000 VALENCE

☎ 04 75 78 13 75 - Fax 04 75 56 43 30

Email : cd26@basketfrance.com

Site : <http://club.guomodo.com/comite-basket-26-07>

CIRCULAIRE NUMERO 06

REUNION DU LUNDI 12 septembre 2011

MEMBRES PRESENTS :

Madame	BARRAL – BROLIRON – CHENU – EMBARECK – GEHIN – GUERIN – MAGNAT
Messieurs	ARNAUD – BARRAL – BOULLE - ROCHAS

En mission : Caryl FRAUD – Jacques BOULLE – Nadine EMBARECK – Annick BOUVAREL

AFFAIRES GENERALES

Rectificatif :

Dans la dernière circulaire, il faut lire circulaire n° 5 du 5 septembre 2011 (et non circulaire n° 4 du 29 août 2011)



TOUS derrière l'équipe de France pour leur match contre la GRECE ce jeudi 15 septembre à 17 heures.

Le Comité Drôme Ardèche remercie le club de CHATEAUNEUF SUR ISERE pour son excellent accueil et sa parfaite organisation pour nos stages de début de saison du 10 septembre 2011.



IMPORTANT

Dès réception de vos licences, vérifier les surclassements et vérifier s'il ne vous manque aucune licence. Lorsqu'il s'agit de licence non joueur, bien coché la case correspondante.

Les licences doivent être saisies par les clubs.



Le club de JARCIEU

Recherche entraîneur(se) pour équipe(s) jeunes.

Contactez Madame OTTONE au 06.03.55.23.51 ou csj.basket@yahoo.fr

SECRETARIAT

UNSS 07 Invitation Forum académique
CDOS 07 Invitation Conférence Débat sur le Bénévolat

✉ CORRESPONDANCES CLUBS

VERNOSC Licence T : CANCADE Lison
Licence T : CARROT Simon
Licence T : EYMARD Antoine
TAIN Licence T : NAPPEZ Florent
ST VALLIER Information à faire remonter à la FFBB.
Souhaite des OTM plus près. Transmis au Président
SAULCE Attestation : procuration signature licences
PORTES LES VALENCE Désengagement MF – BM
ST PERAY Demande de couplage équipe MF – MM
SAULCE Demande coopération territoriale
ANDANCE Demande coopération territoriale

Engagements

EPINOUBE (CF)
LA VOULTE (CF – BM – CM – MF)
BCNA/ST MARCEL (MF)
BCNA (Coupe F – Coupe M – BF – BM – MM – CM)
ST SORLIN (Coupe M. – CM – BM)
ST SORLIN/EPINOUBE (MF)
PIEGROS LA CLASTRE (Coupe M – MF – BM)
SAVASSE (Coupe F – Coupe M – MM – CM)
VERNOUX (BM)
LE CHEYLARD (CM – CF – MM – MF)
EROME (MF – BF)
DEUME (Coupe M)
ST PAUL TROIS CHATEAUX (1m26)
MONTELIER (Coupe F – Coupe M)
ST VALLIER (MM- CF)
AUBENAS (BM – MF – MM – CF – CM – BF)
SARRAS (BF)
MONTELIER (CF – MF – BM)
RHODIA (CF – CM – MF – BM – BF)
ST JEAN DE MUZOLS (BF – BM – Coupe F – Coupe M – MM)
VERNOSC (BF – MF – BM)
VERNOSC/DAVEZIEUX (CF – MM)
ST PERAY (MM – CM – MF – BF – BM – CF)
DEUME (BF)
LAVEYRON (BF)
CHOMERAC (BF –CF)
MERCUROL (Coupe F – Coupe M – CM – CF – MF – MM)
MERCUROL/CHANTEMERLE (BM – BF)

VALENCE BOURG (BM – MM – CF – CM – BF)
ROIFFIEUX (CM – CF – BM – BF)
AUBENAS (BM – MF – MM – CF – CM – BF)
CHATEAUNEUF SUR ISERE (BM)
ROIFFIEUX (CM – CF – BM – BF)
SAVASSE (BM)
MANTAILLE (BM – CM)
BCNA (BM)
UGAP (BF – CF – CM)
GUILHERAND GRANGES (Coupe M – Coupe F – MF)
TAIN TOURNON (BF – BM – MM – CF – CM)
PRIVAS (Coupe F – Coupe M – BM – BF)
AUBENAS (BM – MF – MM – CF – CM – BF)
Transmis à la Sportive

7 majeurs

MANTAILLE – VERNOSC – TAIN – ST VALLIER

Charte de l'arbitrage

ST PERAY – ROIFFIEUX – EPINOUBE – SAVASSE – BEAUMONT – DIE – PORTES LES
VALENCE – MANTAILLE – AUBENAS – ECLASSAN – SAULCE

CORRESPONDANCES DIVERSES

LA POSTE Facture
CANON Facture
CAF 26 Règlement bons CAF
France Télécom Facture

COMMISSION SPORTIVE

✉ CORRESPONDANCES REÇUES

ENGAGEMENT JEUNES

Les fiches d'engagement reçues à ce jour sont :

BENJAMINES

Elite AUBENAS – VALENCE/BOURG BASKET – DIE – ST JEAN DE MUZOLS 1
Brassage ST JEAN DE MUZOLS 2 – BOURG DE PEAGE – ANNEYRON – CHATEAUNEUF SUR ISERE – EROME – GENISSIEUX – HAUTERIVES – LAVEYRON – PORTES LES VALENCE – RHODIA – CHAVANAY – BCNA – CHOMERAC – DEUME – LAMASTRE – LE TEIL – PRIVAS – ROIFFIEUX – ST MARCEL LES ANNONAY – SARRAS – SERRIERES SABLONS – TAIN TOURNON – VANAU – VERNOSC 1 – VERNOSC 2 – CRUSSOL BASKET – COOP. TERRITORIAL MERCUROL/CHANTEMERLE

MINIMES FILLES

Elite ANNEYRON – BEAUMONT – MONTELIER – ST VALLIER – AUBENAS – BCNA – VERNOSC – COOP. TERRITORIALE ST SORLIN/EPINOUGE –
Brassage CHATEAUNEUF SUR ISERE – EROME –MERCUROL – PIEGROS LA CLASTRE – ST PAUL TROIS CHATEAUX- RHODIA – CHAVANAY – DAVEZIEUX – GUILHERANG GRANGES – LA VOULTE – LE CHEYLARD - LE TEIL – ST PERAY – SERRIERES SABLONS – COOP. TERRITORIALE SARRAS/ANDANCE – COOP. TERRITORIALE ST SORLIN/EPINOUGE

CADETTES

Elite AUBENAS – CHOMERAC – TAIN TOURNON – COOP. TERRITORIALE LAVEYRON/ANNEYRON – DIE – MERCUROL – MONTELIER – PORTES LES VALENCE – ST VALLIER
Brassage ANDANCE - LAMASTRE – LA VOULTE – LE CHEYLARD – PRIVAS – ST MARCEL LES ANNONAY VANAU – COOP. TERRITORIALE ANDANCE/SARRAS – COOP. TERRITORIALE EPINOUGE/ST SORLIN – COOP. TERRITORIALE VERNOSC/DAVEZIEUX – CRUSSOL BASKET – BOURG DE PEAGE – VALENCE BOURG BASKET- CHATEAUNEUF SUR ISERE – CREST – HAUTERIVES – MONTELIER – ST PAUL TROIS CHATEAUX – RHODIA – CHAVANAY – PIERRELATTE

BENJAMINS

Elite BEAUMONT – VALENCE BOURG BASKET – ST JEAN DE MUZOLS
Brassage AUBENAS – LA VOULTE – LE TEIL – PRIVAS – ROIFFIEUX – ST MARCEL LES ANNONAY – TAIN TOURNON – VANAU – VERNOSC – VERNOUX – COOP. TERRITORIALE MERCUROL/CHANTEMERLE – CRUSSOL – COOP. TERRITORIALE BCNA/ANDANCE – CHATEAUNEUF SUR ISERE – CREST – GENISSIEUX – MANTAILLE – MONTELIER – PIEGROS LA CLASTRE – SAVASSE – ST SORLIN – RHODIA – PIERRELATTE

MINIMES MASCULINS

Elite VALENCE BOURG BASKET – AUBENAS – BCNA – COOP. TERRITORIALE VERNOSC/DAVEZIEUX
Brassage BEAUMONT – BOURG DE PEAGE – CREST – MERCUROL – PORTES LES VALENCE – SAVASSE – ST PAUL TROIS CHATEAUX – ANDANCE – BCNA – LE CHEYLARD – LE TEIL – ST JEAN DE MUZOLS – ST MARCEL LES ANNONAY – ST PERAY – TAIN TOURNON – VANAU

CADETS

Elite	BOURG DE PEAGE – MERCUROL – PORTES LES VALENCE – AUBENAS – DEUME – TAIN TOURNON
Brassage	VALENCE BOURG BASKET 1 – VALENCE BOURG BASKET 2 – CREST – GENISSIEUX – MANTAILLE – SAVASSE – ST SORLIN – RHODIA – AUBENAS – BCNA – DEUME – LA VOULTE – LE CHEYLARD – ROIFFIEUX – ST PERAY – PIERRELATTE



Merci d'envoyer rapidement vos fiches d'engagement d'équipe par mail pour les clubs retardataires et de vérifier vos engagements pour les autres clubs.



MODIFICATIONS DE CALENDRIERS

Excellence Fille	Forfait Général de DIE
Promotion Excellence Fille	Suppression de VALENCE BOURG BASKET 3 - erreur
Honneur Fille poule B	Forfait Général de VERNOSC LES ANNONAY 2
1^{ère} Division Masculine	Engagement de ST PAUL TROIS CHATEAUX
Excellence Fille	Supprimer DIE
Promotion Excellence Fille	Supprimer VALENCE/BOURG
Honneur Fille poule B	Supprimer VERNOSC 2

Les clubs concernés sont priés d'en prendre note.



AMENDES – Forfait après parution des calendriers

DIE	180 euros
VERNOSC	180 euros

La Commission sportive remercie le club de ST VALLIER pour avoir accepté sportivement de passer en poule B Sud en 1^{ère} Division masculine afin de faire 2 poules géographiques (comme d'habitude) et permettre d'intégrer BCNA et VANAU en poule Nord (il s'agit de 2 clubs retardataires).



Les calendriers jeunes seront établis le dimanche 18 septembre 2011 et disponibles dès le mardi 20 septembre 2011.
Les clubs recevant sont priés de se mettre en contact immédiatement avec leurs adversaires pour les deux premières journées. Les retardataires prendront la place de l'exempt (s'il y en a). Lorsque tout sera complet, les équipes attendront la 2^e phase, début décembre.

MUTATIONS ET LICENCES T ACCORDÉES PAR LE CD 2607 au 12 septembre 2011

TYPE	NOM - PRENOM	CLUB QUITTE	CLUB RECEVANT	Surclassement
T	EYMARD ANTOINE	DAVEZIEUX	VERNOSC	
T	PIN COUTURIER CELYA	ROIFFIEUX	VERNOSC	
B	SABARLY NICOLAS	MONTELIER	BOURG DE PEAGE	
M	DERSI RICHARD	LE TEIL	SAVASSE	
M	BORDEAUX ANISSA	SAVASSE	LE TEIL	
M	LABROSSE ELOISE	VERNOSC	ST JEAN DE MUZOLS	
M	CHANAL LUCIE	BC NORD ARDECHE	VERNOSC	D
M	BESSON MARIANE	LAVEYRON	ST JEAN DE MUZOLS	
T	BRUNEL MATTHIAS	ANNEYRON	MANTAILLE	
T	ROUMEAS MAXENCE	ANNEYRON	MANTAILLE	
T	NAPPEZ FLORENT	BC NORD ARDECHE	TAIN TOURNON	
T	EYMARD ANTOINE	DAVEZIEUX	VERNOSC	
B	OSTERNAUD KYLIAN	VERNOSC	ROIFFIEUX	
M	BALLY IGOR	MAUVES	TAIN TOURNON	
M	BALLY LUCAS	MAUVES	TAIN TOURNON	
M	LARGERON LUDIVINE	MAUVES	TAIN TOURNON	
M	ROCHART ERIC	MAUVES	MERCUROL	
M	MEYER PRISCILLIA	MAUVES	TAIN TOURNON	
M	FREDERIC YANN	LES VANS	AUBENAS	
M	WATRIN LISA	EROME	TAIN TOURNON	
M	FAURITE CHARLENE	EROME	TAIN TOURNON	
M	RIVASES CHLOE	EROME	TAIN TOURNON	
M	DUPUIS JULIAN	PORTES LES VALENCE	TAIN TOURNON	
DB	ISSELIN PHILIPPE	MAUVES	TAIN TOURNON	

MUTATIONS ACCORDÉES PAR LA LIGUE DES ALPES AU 29 août 2011

TYPE	NOM - PRENOM	CLUB QUITTE	CLUB RECEVANT	Surclassement
M	JEAN JOSEPH DAMIEN	CHARLEVILLE	AUBENAS	

MUTATIONS ACCORDÉES PAR LA LIGUE DES ALPES AU 5 septembre 2011

TYPE	NOM - PRENOM	CLUB QUITTE	CLUB RECEVANT	Surclassement
B	ROUSSET ELODIE	JARCIEU	ANNEYRON	

ROIFFIEUX

Pour rejoindre votre école de basket, les enfants nés en 2006 et avant, peuvent prendre une licence baby **basket avec un certificat médical afin d'être assurés.**

7 MAJEURS - Rappel

Attention, clubs vous qui commencez les championnats le week end du 17 septembre 2011, il faut que vos 7 majeurs soient parvenus au Comité avant cette date.

TRESORERIE

☒ CORRESPONDANCES REÇUES

1^{er} acomptes reçus : ST SORLIN – LE CHEYLARD – GENISSIEUX – MONTELIER – DIE – LA VOULTE – CHATEAUNEUF SUR ISERE – ROIFFIEUX – ANDANCE – PRIVAS – VANAU – MAUVES – PIERRELATTE – NYONS – ST PAUL TROIS CHATEAUX - LAMASTRE

Règlement 1^{er} acompte à verser au 16 septembre 2011
Une amende de 10 % sera effectuée passée cette date
En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Comité

Appel 1^{er} acompte 2011-2012
A régler au plus tard pour le 16 septembre 2011

<u>Clubs</u>	<u>Euros</u>	<u>Clubs</u>	<u>Euros</u>
BC ANNEYRON	1600	UMS MONTELMAR	2500
US AUBENAS	3000	FB PIEGROS	1100
BC NORD ARDECHE	4000	US PORTES	2000
BC BEAUMONT LES VALENCE	1200	ASLI RUOMS	280
AS CHANTEMERLE	700	ST MARCEL LES ANNONAY	1800
CHAVANAY	200	ST PERAY	1800
AL CHOMERAC	1600	RS ST PIERRE DE BŒUF	900
US CREST SAILLANS	1600	ST VALLIER BASKET	4800
JS DAVEZIEUX	1100	SARRAS	600
DEUME	1700	US SAULCE	1500
EO ECLASSAN	1300	SC SAVASSE	900
BC EPINOUBE	800	AG TAIN TOURNON	3000
AS EROME	650	UGA PEAGEOISE	2500
BO GUILHERAND GRANGES	1700	VALENCE BOURG BASKET	3500
HAUTERIVES	1000	COP de VERNOUX	100
CS JARCIEU	200	AS VERNOSC	3000
BC LARGENTIERE – VINEZAC	100	LES VANS	500
LA ROCHE DE GLUN	650		
LAVEYRON	1300		
LE TEIL BASKET CLUB	1100		
MANTAILLE SPORTIF	1600		

Envoyer au : COMITE DROME ARDECHE – Immeuble Cime n° 6 – 471 Avenue Victor Hugo – 26000 Valence

Deux manières de régler :

- Par chèque à l'ordre du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball
- Par virement sur le compte du Comité (rapidité, facilité et gain de temps,..)

COMMISSION DISCIPLINE

Le licencié BORDEAUX Yannick licence N°VT611116 de Savasse ayant eu 3 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport les:

- T 05/03/11 rencontre n°627 en HM
- T 09/04/11 rencontre n°649 en HM
- D 09/04/2011 rencontre n°649 en HM

Les calendriers 2010/2011 ne permettant plus l'application de la suspension d'une journée sportive, celle-ci est reportée lors de la saison 2011/2012 (voir circulaire N°35 du 26 Avril 2011).

Par ces motifs, vu les dispositions du titre VI des règlements généraux, la Commission de Discipline Départementale inflige à Monsieur BORDEAUX Yannick licence N°VT611116 de Savasse une suspension d'une journée sportive. Cette suspension s'appliquera lors du week-end allant du vendredi soir 7 octobre au 9 octobre 2011 inclus.

Il est précisé d'une part qu'en vertu de l'Article 635 des Règlements Généraux, l'intéressé ne pourra participer (joueur, entraîneur, arbitre, Otm...), durant ces week-ends à aucune rencontre officielle ou amicale, et d'autre part que dans l'hypothèse où les rencontres prévues lors de ces week-ends sont remises, reportées ou avancées, l'intéressé ne pourra y participer en raison de la présente suspension et ce dans les mêmes restrictions.

Le licencié DUBOULET Jonathan licence N°VT820533 de Crest Saillans ayant eu 4 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport les:

- T 16/10/2010 rencontre n°221 en PEX
- T 20/02/2011 rencontre n°1088 en EXF
- T 05/03/2011 rencontre n°357 en EXM Région
- T 07/05/2011 en ½ Finale Drôme Ardèche Cadettes

Les calendriers 2010/2011 ne permettant plus l'application de la suspension d'une journée sportive, celle-ci est reportée lors de la saison 2011/2012 (voir circulaire N°37 du 9 Mai 2011).

Par ces motifs, vu les dispositions du titre VI des règlements généraux, la Commission de Discipline Départementale inflige à Monsieur DUBOULET Jonathan licence N°VT820533 de Crest Saillans une suspension de trois journées sportives. Cette suspension s'appliquera lors du week-end allant du vendredi soir 7 octobre au 16 octobre 2011 inclus et du vendredi soir 28 octobre au 30 octobre inclus.

Il est précisé d'une part qu'en vertu de l'Article 635 des Règlements Généraux, l'intéressé ne pourra participer (joueur, entraîneur, arbitre, Otm...), durant ces week-ends à aucune rencontre officielle ou amicale, et d'autre part que dans l'hypothèse où les rencontres prévues lors de ces week-ends sont remises, reportées ou avancées, l'intéressé ne pourra y participer en raison de la présente suspension et ce dans les mêmes restrictions.

Le licencié CHAREYRE Arnold licence N°VT911993 de Mercuriol ayant eu 3 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport les:

- T 27/11/2010 rencontre n°45 en EXM
- T 16/01/2011 rencontre n°62 en EXM
- T 16/04/2011 rencontre n°121 en EXM
-

Est suspendu pour une journée de Championnat, attendu que ce même licencié s'est vu infliger une quatrième faute :

- D 30/04/2011 rencontre N°128 en EXM

Est suspendu pour deux journées de Championnat.

Les calendriers 2010/2011 ne permettant plus l'application de la suspension d'une journée sportive, celle-ci est reportée lors de la saison 2011/2012 (voir circulaire N°37 du 9 Mai 2011).

Par ces motifs, vu les dispositions du titre VI des règlements généraux, la Commission de Discipline Départementale inflige à Monsieur CHAREYRE Arnold licence N°VT911993 de Mercuriol une suspension de trois journées sportives. Cette suspension s'appliquera lors du week-end allant du vendredi soir 7 octobre au 16 octobre 2011 inclus et du vendredi soir 28 octobre au 30 octobre inclus.

Il est précisé d'une part qu'en vertu de l'Article 635 des Règlements Généraux, l'intéressé ne pourra participer (joueur, entraîneur, arbitre, Otm...), durant ces week-ends à aucune rencontre officielle ou amicale, et d'autre part que dans l'hypothèse où les rencontres prévues lors de ces week-ends sont remises, reportées ou avancées, l'intéressé ne pourra y participer en raison de la présente suspension et ce dans les mêmes restrictions.

Le licencié DIBI Karim licence N°F810978 de Pierrelatte ayant eu 5 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport les:

- T 08/01/11 rencontre n°56 en EXM
- T 12/02/11 rencontre n°84 EXM
- T 12/02/11 rencontre n°84 EXM
- D 12/02/11 rencontre n°84 EXM
- T 16/04/11 rencontre n°122 EXM

La Commission de Discipline du Comité Drôme Ardèche a ouvert un dossier disciplinaire à l'encontre de Monsieur DIBI Karim licence N°F810978 de Pierrelatte référencé Affaire N°11 (voir circulaire N°39 saison 2010/2011).

Les calendriers 2010/2011 ne permettant pas l'application de la décision, celle-ci est reportée lors de la saison 2011/2012.

Par ces motifs, la Commission de Discipline Départementale inflige à Monsieur DIBI Karim licence N°F810978 de Pierrelatte une suspension de 3 mois dont 1 mois ferme, la peine ferme s'établissant du 1^{er} octobre au 31 octobre 2011 inclus.

Il est précisé d'une part qu'en vertu de l'Article 635 des Règlements Généraux, l'intéressé ne pourra participer (joueur, entraîneur, arbitre, Otm...), durant ces week-ends à aucune rencontre officielle ou amicale, et d'autre part que dans l'hypothèse où les rencontres prévues lors de ces week-ends sont remises, reportées ou avancées, l'intéressé ne pourra y participer en raison de la présente suspension et ce dans les mêmes restrictions.

COMMISSION C.D.A.M.C.

✉ CORRESPONDANCES REÇUES

PERRET Fabien – MORON Quentin

CHARTE DE L'ARBITRAGE

AUBENAS – BEAUMONT – CHAVANAY – DEUME – DIE – ECLASSAN – EPINOUBE – GUILHERAND GRANGES – MANTAILLE – MAUVES – PORTES LES VALENCE – ROIFFIEUX – ST PERAY – SAULCE – SAVASSE – VANAU

CLUBS PRESENTS lors de la signature du règlement intérieur :

ANNEYRON – AUBENAS – AUBERIVES (Excusé) – BCNA – BEAUMONT – UGAP – CHATEAUNEUF SUR ISERE – CHOMERAC – CREST SAILLANS – DAVEZIEUX – ECLASSAN – EROME – GUILHERAND GRANGES - HAUTERIVES – JARCIEU – LA VOULTE – MAUVES – MONTELIER – PIERRELATTE – PORTES LES VALENCE PRIVAS – ST PERAY – ST VALLIER – SAULCE – TAIN TOURNON – VERNOSC

CHARTE DE L'ARBITRAGE - RAPPEL

Les clubs sont priés de nous envoyer le document pour la Charte de l'arbitrage avant le 16 septembre 2011. Ce document est à télécharger sur le site de la FFBB.

ECOLE D'ARBITRAGE

Les clubs désirant créer une école d'arbitrage pour la saison 2011-2012 sont priés d'envoyer un courrier ou un e.mail à la Commission CDAMC avant fin septembre.

PRESENCES STAGES OTM DEPARTEMENTAUX

FABRE JEANNE – GUIBRETEAU MARTINE – MESONA ODILE – MICOUD ANNE – ESSION MARIE LINE – SIBILLE VERONIQUE - MALATAVERNE OCEANE – HOBBS INES – ROSTAND LOLA – DUCHIER JEROME – PONCE MARIE – CHIEZE FREDERIC – ROUCHEL GUILLAUME – DROGUET CAMILLE –

Le Président de la CDAMC remercie Monsieur SOULIER Michel pour avoir encadrer ce stage.

AUTORISATIONS PARENTALES NON PARVENUES

ALLEGRE CAMILLE – ALLEGRE MANON – BLACHIER JEREMY – BOIS LOUISE – CESSIO CLARA – CHAMBON CORENTIN – DADI RACHID – DIDA MERRICK – DJABALLAH BEN AZOUZ – DUMON ELOISE – GASTOUD THEO – GRUMEL JEROME – GUIBRETEAU STANISLAS – GUILHOT ANTOINE – KHARCHOUF NICOLAS – OMNES ALEXANDRA – PERRET KEVIN – SABATIER ANTOINE – SERRANO CLARA – VERNET KEVIN – VERPLANCKE ELODIE

Les Présidents ou référents arbitres doivent veiller à ce que les parents fassent le nécessaire.

FICHES DE DISPONIBILITES

Les arbitres qui ne nous ont pas envoyé leurs fiches de disponibilités ne peuvent être désignés par le répartiteur et par conséquent ne peuvent pas compter pour la Charte de l'arbitrage.

Le Président de la CDMAC remercie le club de CHATEAUNEUF SUR ISERE pour l'excellent accueil qu'il a réservé aux arbitres et à l'encadrement lors du stage du 10 septembre 2011.
Il remercie également les formateurs pour leur travail de préparation de ce stage.